

# Actions de l'inspection 2017-2018

**CSS Adisseo – Commentry  
10 janvier 2019**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

# Introduction

- 5 inspections en 2017 et de même en 2018
  - 1 inspection « produits chimiques »
  - 2 inspections « installations classées » (risque chronique et accidentel)
  - 2 inspections « équipements sous pression »
- Autres actions d'actualité de la DREAL

# Inspections produits chimiques

- Inspection octobre 2017
- Produit contrôlé : Intermédiaire de synthèse de la VitA
- Référentiel réglementaire : règlement européen REACH\*

*(\*règlement adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques; consiste en l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation ou non des substances chimiques)*

- Vérification du confinement rigoureux de la substance tout au long de son cycle de vie. Collaboration inspection de l'environnement + inspection du travail.
- **Pas d'écart au règlement constaté**

# Inspections produits chimiques

- Inspection septembre 2018 dans le cadre d'une action coup de poing de l'unité départementale 63 – 03 – 15.
- Produit contrôlé : les fluides frigorigènes (gaz à effet de serre)
- Référentiel régl. : règlements européens « ozone » et « F-Gaz »

(\*« règlement Ozone » de 2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, « règlement F-Gaz » de 2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés)

- Vérification des restrictions d'utilisation de certains gaz  
Vérification de la prévention du risque de fuite de ces substances présentes dans les équipements de réfrigération
- **Non-conformité concernant le manque d'efficacité du système de détection de fuite.**



# Inspections « risque chronique »

- Inspection octobre 2017
- Thèmes principaux : Nuisances sonores – rejets dans l'air et l'eau
- **BRUIT : Amélioration de la situation sonore en 2014 et 2015 mais des non-conformités perdurent. Un programme d'actions sur le bât.22 et l'unité U800 est en cours d'étude.**
- **AIR : Rejets canalisés → situation générale satisfaisante** (y compris sur rejets olfactifs). Emissions de COV (composés organiques volatiles) faibles par rapport à leur utilisation (< 1 %). Plusieurs non-conformités au niveau de la chaudière SEUM et au niveau du TTO pour le paramètre « acide chlorhydrique ». **Problème SEUM réglé, problème TTO toujours en cours d'étude.**
- **EAU : Des rejets non-conformes récurrents.** Dans l'attente de la nouvelle STER, une optimisation de l'outil actuel est nécessaire pour limiter les rejets de polluants (**arrêt de la bioaugmentation hivernal, mise en place d'un carnet de ronde pour améliorer le suivi**).

# Inspections « risque chronique »

- Inspection septembre 2018
- Thème principal : gestion des tours aéroréfrigérantes
- Thème transversal car inclus un volet risque sanitaire, un volet qualité de l'eau, un volet qualité de l'air, un volet gestion des biocides
- **Gestion des tours satisfaisante de manière générale.  
Non-conformités sur l'étiquetage des biocides**

# Inspections « risque accidentel »

- Inspection mars 2017 (avant CSS de juillet 2017) – stockage de liquide inflammables / autonomie incendie
- Inspection octobre 2018
- Thèmes principaux : gestion du risque chlore – surveillance du vieillissement des installations
- **Risque chlore** : contrôle des mesures de maîtrise du risque au niveau du stockage de chlore, dont le rideau d'eau ajouté en 2016.  
**Situation satisfaisante.**
- **Vieillessement des installations** : **Vigilance** à avoir sur l'état des cuvettes de rétention (échéancier de réfection à tenir) et sur la fréquence des contrôles de l'état des réservoirs (plusieurs écarts constatés en visite).

# Inspections ESP

- Présence d'un Service d'Inspection Reconnu pour le suivi en exploitation des Equipements Sous Pression ( 4 inspecteurs )
- 2 inspections DREAL + 1 réunion de bilan en 2017 et en 2018
  - Examen des plans d'inspection ( > 500 PI ), par sondage
  - Examen des procédures et des moyens (techniques-humains) du SIR

## **Bilan : Situation satisfaisante**

- suivi des ESP conforme à la réglementation
- pas d'incident significatif en 2017 et 2018
- compétence avérée du SIR
- intervention des inspecteurs auprès d'autres industriels régionaux ( SANOFI, CONSTELLIUM )

**Remarque :** ADISSEO est le seul site de l'ex-Auvergne doté d'un SIR.

# Conclusion des inspections

- Bonne maîtrise des risques accidentels
  - ➔ Sur 2017 et 2018, pas d'accident industriel notable

Vigilance à avoir dans le future sur le vieillissement de certaines installations.

- Une avancée majeure sur le thème des risques chroniques avec la pose de la 1ère pierre de la nouvelle station d'épuration.
- Des efforts à poursuivre sur l'amélioration du bruit et des rejets dans l'air (dont la prévention des fuites de fluides frigorigènes).

# Autres actions de l'inspection

## Actualités

- Août 2018 : Réception et traitement d'une plainte pour odeur (épandage).
- Août 2018 : Réception et instruction du dossier relatif à la nouvelle station d'épuration. Compléments reçus en décembre 2018.
- Septembre 2018 : Lancement campagne d'information et de prévention sur les risques industriels majeurs. **L'action pourrait se poursuivre en 2019 aux niveaux des établissements scolaires**
- Novembre 2018 : Prescription d'une étude relative au fonctionnement en cas de pics de pollution atmosphérique.
- Décembre 2018 : Réception du dossier de réexamen de l'exploitant.
- 2017-2019 : Travail d'amélioration continue sur la gestion du risque chlore (vanne à sécurité positive ? substitution du chlore gazeux).
- BEC : fournit Adisseo en vapeur depuis fin 2017

# Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

[www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)